

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 14  
Présents : 10  
Pouvoir : 02  
Votants : 12

L'an deux mil vingt trois  
Le 16 mars à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie  
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire  
Date de la convocation 10 mars 2023

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Dominique FLACHER, Marcel BERTHIER, Florence MANDON, Albane PINEDE, Sylvie SABATIER, Philippe PELLET, Pascale CHOTEL,

**EXCUSES** : Jean-Michel PIDOLOT, David ORJOLLET, Laure-Paola GUIVIER donne pouvoir à Sébastien Guillaud, Annie PIGNEDE donne pouvoir à Jean-Michel DREVET

**Secrétaire de séance** : Marcel Berthier

**OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire présente au conseil les demandes de subventions faites par diverses associations et organismes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

**DECIDE**, d'attribuer les subventions aux associations selon la répartition suivante :

- ✓ A.D.M.R. — 600.00 €
- ✓ La Truite de l'Agny — 150.00 €
- ✓ Souvenirs français — 50.00 €
- ✓ ASBT – 300 €

  
Jean-Michel DREVET,  
Maire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,  
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE  
Visé par le contrôle de la légalité  
Certifié exécutoire et Affiché